

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 16 septembre 2026
Date d'affichage/publication : le 16 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 31
Nombre de pouvoir : 0
Nombre de membres présents : 31
Absent : 0

Présents - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Monsieur Christophe HANCQ, Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Delphine CAPLIER, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE, Madame Nathalie TOP, Monsieur François MORTIER, adjoints au maire ; Monsieur Francis MENAGER, Madame Pascale DE METS, Madame Técla MENAGER, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Marco GIGANTE, Madame Valérie SELOSSE, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Sandra DUARTE-VERSCHAETE, Madame Zohra ELBASRI, Monsieur Nicolas LEDRUE, , Monsieur ROUX Sébastien, Madame Aurélie HUYS, Monsieur Geoffrey BOSSU, Madame Caroline LEGROS, Monsieur Romain VANLAECKE, Monsieur Amaury METGY, Madame Sandra KUGLER-HELLIN, Monsieur Thibault THERBY, Monsieur René GEVAERT, Monsieur Jean-Noël RYS, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Monsieur Thibault THERBY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *



FINANCES

Décision budgétaire (7.1)

DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

Il convient de modifier certains crédits inscrits au budget primitif et d'ajouter certaines inscriptions.

Nous vous prions donc de bien vouloir autoriser les inscriptions de crédits ci-après :

		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
213	6574	Subventions de fonctionnement aux associations	3 000,00
323	65568	Autres contributions aux org. regroupement	49 800,00
4222	617	Etudes et recherches	24 745,05
281	6184	Versement à des organismes de formation	-1 500,00
020	6184	Versement à des organismes de formation	-6 600,00
01	6811 (042)	Dotations aux amortissements	40 000,00
01	023	Virement à la section d'investissement	12 880,40
		TOTAL	122 325,45
INVESTISSEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
020	2051	Concessions et droits similaires	6 600,00
281	2051	Concessions et droits similaires	1 500,00
020	2051	Concessions et droits similaires	7 250,90
30	2031	Frais d'études	19 992,00
30	21318	Constructions-autres bâtiments publics	-19 992,00
4222	2188	Autres immobilisations corporelles	3 209,83
4222	21838	Autres matériels informatique	1 777,50
518	21838	Autres matériels informatique	3 500,00
30	2188	Autres immobilisations corporelles	758,40
313	2188	Autres immobilisations corporelles	3 846,00
212	2188	Autres immobilisations corporelles	12 898,80
212	21831	Matériel informatique scolaire	13 293,60
01	13918 (040)	Subv. inves. rattachées aux actifs amortissables	8 224,00
		TOTAL	62 859,03
		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
01	74111	DGF dotation forfaitaire des communes	5 307,00

01	741123	Dotation de solidarité urbaine des communes	63 560,00
01	741127	Dotation nationale de péréquation des communes	-12 281,00
01	744	FCTVA part fonctionnement	32 509,40
01	73132	Taxes sur les pylônes électriques	261,00
4222	74718	Participations Etat autres	24 745,05
01	777 (042)	Recettes et quote-part subv. d'investissement	8 224,00
TOTAL			122 325,45
INVESTISSEMENT			
CF	NATURE	LIBELLE	MONTANT
01	10222	FCTVA part investissement	13 442,51
4222	1318	Autres subventions inves. amortissables	10 212,87
01	28188 (040)	Amort. autres immobilisations corporelles	40 000,00
01	1641	Emprunt	-13 676,75
01	021	Virement de la section de fonctionnement	12 880,40
TOTAL			62 859,03

Le Conseil,
 Oui cet exposé,
 Adopte les conclusions du rapport,
 A l'unanimité des membres présents

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ

le Maire



Le secrétaire de séance

Thibault THERBY

